

# Journée de rencontre VivAgriLab - 17 février 2022

---

## Quel travail et emploi en agriculture demain sur notre territoire ?

---

**Intervenant.e.s** : Marianne Cerf (INRAE), Arnaud Desarménien (MSA), Chloé Le Bail & Vincent Boccara (UPSaclay)

**Animatrice** : Charlotte Mary (T&C)

**Nom des participants**: Margaux Grosjean (NeoFarm), Christine Jez (INRAE, département action transition territoire), Nicolas Broute (ESA d'Angers, chaire mutation agricole), Nathalie Touze (INRAE), Alexis Tantet (LMD, Ecole Polytechnique, Ecopolien), Kevin Morel (INRAE), Philippe Martin (AgroParisTech), Paul Leadley (Coordinateur C-BASC), Olivier Réchauchère (INRAE), Christine Dillmann (INRAE et dirig une exploitation), François Bodin (Futur agriculteur maraîcher), Pierre Bot (Agriculteur), Claire Martinet (Saint-Quentin-en-Yvelines), Christiana Vandame (Agricultrice), Isabelle Ciekanski (Projet TIGA-Sesame), Flora Toutée (Saint-Quentin-en-Yvelines), Norbert Amougou (Agriculteur et ex-chercheur); T&C: Emma D'aviau, Mazarine Girardin, Cassandre Palies, Simon Communal

**Consigne de l'atelier**: chaque participant écrit sur un post-it une problématique liée à l'emploi et au travail sur le plateau.

### Résultats des post-it

#### Travail

- Notion de plaisir au travail/ pénibilité.
- Formation adaptée au métier, au contexte, non disponible sur le territoire. En maraîchage ou en boulangerie : **les formations ne sont plus adaptées.**
- Diversification = diversification du métier. Nécessite des ressources humaines importantes, très difficiles à trouver.
- Saisonnalité des tâches.
- **Perception négative du métier par les éventuels candidats** : perçu comme manuel, dur.
- Chef d'exploitation = chef d'entreprise.
- **Charge mentale liée à la réglementation.** Les agriculteurs deviennent des juristes. Ils ne peuvent pas tout respecter : prise de risque.
- Accueil à la ferme : pas de soucis tant qu'il n'y a pas d'accident/problème de responsabilité juridique. Idem avec les ouvriers bénévoles.
- Beaucoup de prises de responsabilités.
- Prises de risques importantes car les agriculteurs ne sont pas protégés juridiquement.

# Journée de rencontre VivAgriLab - 17 février 2022

## Emploi

- **Difficultés à recruter.**
- **Attractivité du travail : problème de logement et de salaire.**
- Difficultés accentuées pour les jeunes.
- Problème du cadre de vie en Ile-de-France : cadre peu attractif pour les personnes qui aspirent à ces métiers.
- La question du revenu est fondamentale pour permettre l'emploi agricole en Ile-de-France car le coût de la vie est important.
- Maintien des emplois lié au maintien des exploitations dans ce contexte urbain particulier.
- Beaucoup de temps passé par les chefs d'exploitation pour communiquer sur leur métier et former, mais souvent le candidat finit par abandonner.

## Discussion

- P. Bot: **problèmes liés à l'emploi (logement, salaire, attractivité)**. Importance de s'amuser et de prendre du plaisir au travail. Comment intéresser les jeunes au travail?
  - Problème lié à l'image mentale et à la représentation du métier d'agriculteur.
  - Problème du salaire dévalorisé
  - Problème non seulement au niveau des jeunes mais aussi des enseignants
  - Pas assez de main d'oeuvre car problème pour la loger d'où l'intérêt de penser un projet de territoire
- C. Vandame: **stéréotypes de l'agriculture mécanisée, pas d'apprentissage des techniques traditionnelles dans les formations**. Nécessité de former la nouvelle main-d'oeuvre à son arrivée.
  - Difficultés liées à la temporalité et la saisonnalité dans la formation
  - **Vision fantasmée du métier d'agriculteur**: investissement en temps pour les agriculteurs qui ne sont pas récompensés
- Pénibilité et difficultés physiques
- P. Bot: **formation aux réalités du terrain et au contexte territorial** (peut s'apprendre au fur et à mesure)

**Proposition des intervenants** : possibilité d'imaginer un dispositif adapté : réaliser une vidéo à construire avec les agriculteurs pour montrer et enseigner aux jeunes agriculteurs.

- P. Bot : problème réglementaire concernant l'accueil de main d'oeuvre. Tout se passe bien s'il n'y a pas d'accident. Si un ouvrier travaille sur la ferme, l'agriculteur est soumis au code du

## Journée de rencontre VivAgriLab - 17 février 2022

travail même si l'ouvrier est bénévole. **Lorsque les agriculteurs rencontrent des problèmes, aucun cadre juridique ne les protège.**

**Proposition des intervenants** : possible de créer un parcours pour les jeunes afin qu'ils découvrent le métier et se forment : comment s'y prendre collectivement ? Possible de travailler avec les collectivités locales ? Comment rendre possible ce processus ?

- M. Vandame : **il manque une passerelle entre école, lieux de formation et la ferme.** Il faut créer ces canaux. Les agriculteurs reçoivent des gens qui ont reçu une formation mais le travail d'apprentissage se fait à la ferme. Cela prend beaucoup de temps.

**Intervenant** : informe d'un projet de lycée agricole à cheval entre 93 et 77 pour refaire du lien.

**Intervenant** : pas forcément les ressources, la fonction de formation peut prendre différentes formes.

- M. Vandame : nécessité d'un **travail de démocratisation à faire**, d'accès à ces connaissances. Les fondations arrivent à former des jeunes.
- F. Toutée: il existe la **ferme école « Graines d'avenir » qui propose des formations maraîcher primeur pour les jeunes de 14 à 18 ans.** C'est une école entreprise avec un tiers de théorie et deux tiers de pratique. Elle a ouvert à la rentrée. C'est sa première année. Pour l'instant ils n'ont que cinq ou six jeunes mais il y a douze places. C'est une formation de trois ans. Il faut développer un sourcing pour aller chercher les jeunes. (P. Bot est membre du conseil d'administration de Graines d'avenir).

**Intervenant** : **Après avoir évoqué les enjeux de la formation, quels sont ceux liés à l'artificialisation?**

- M. Vandame : aujourd'hui nous avons quatre employés mais uniquement si nous pouvons continuer à cultiver : "Tant qu'il y aura la terre, nous serons là". Le problème majeur quand nous embauchons est la question du logement. **Le logement agricole n'est pas pris en considération par la puissance publique du fait des lois encadrant l'artificialisation.** La fragilité de l'emploi agricole est liée à la fragilité des terres. Ensuite, il y a le cadre de travail (oiseaux, lumière).
- P. Bot: ils ne rêvent pas d'un mode de vie francilien. Néanmoins, **certains lotissements maraîchers fonctionnent très bien.**

**Intervenant** : Il y a des problématiques autour des perturbations de l'écosystème alentour.

- I.Ciekanski : au lieu de penser à créer des lotissements agricoles, nous pourrions regarder du côté des bailleurs. Par exemple, la zone d'activité agricole à Lille. Avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), c'est très compliqué de réaliser ces projets. L'Ile-de-France pourrait être un vivier de formation mais les gens s'installent ailleurs. Le projet Sesame essaye de faire ce suivi.

**Intervenant (V. Boccara)** : la question du pouvoir d'achat et du revenu est centrale car elle est très liée à la reconnaissance et à la pénibilité du travail.

## Journée de rencontre VivAgriLab - 17 février 2022

Intervenant : je vous propose de réfléchir ensemble aux enjeux du logement et du cadre de travail à l'échelle du territoire dans le cadre d'un groupe de travail du Plan Alimentaire Territorial (PAT) par exemple.